# RESERVATION
## APPARTEMENT ETE 2018

*A joindre au bulletin d'inscription*

NOM du locataire .....

PRENOM .....

ADRESSE .....

.....

.....

CODE POSTAL ..... VILLE .....

Tél dom .....

Port .....

Mail .....

TYPE D'APPARTEMENT : .....

➤ STAGE DU ..... AU ..... 2018

➤ JOUR D'ARRIVÉE :

☐ Samedi ☐ Dimanche

***NB : Possibilité de louer 1 semaine supplémentaire sans stage : nous contacter.***

*Les appartements sont situés aux pieds des pistes, au cœur de la station, proche de la patinoire et des commerces.*

**La remise des clés s'effectue :**

- Le samedi de 16h à 18h
- Le dimanche de 15h à 17h

*Libération des appartements à 10 h impérativement*

*La base de Loisirs d'Orcières*

# ENCADREMENT
## HORS GLACE

### FLAURY BERMOND :

Encadrera pour la 5ème année consécutive les stages de l'A.P.H
Titulaire d'une licece STAPS

### HUGO MONTAGUT :

Encadrera pour la 2ème année consécutive les stages de l'A.P.H
BAFA en cours

### ROMAIN FAURE :

Encadrera pour la 11ème année consécutive les stages de l'A.P.H titulaire d'une licence STAPS.
Titulaire du Diplôme d'Etat

### ELSA RAVE :

Encadrera pour la 6ème année consécutive les stages de l'A.P.H
Titulaire du BAFA

### PAUL SCHMITT :

Encadrera pour la 8ème année consécutive les stages d'été de l'APH.
Titulaire du BAFA

# INFOS STAGES

**GARDIEN DE BUT :** Un entraînement spécifique sera enseigné aux gardiens de but pendant chaque semaine de stage.

**TROUSSEAU :** Chaque stagiaire devra se munir d'un équipement complet de hockey, 2 crosses, 1 survêtement, 1 paire de chaussures de sport, 1 maillot de bain.

**ENCADREMENT :** En plus des entraîneurs, des moniteurs assurent la surveillance pour toutes les activités sur glace et hors glace. Si pour une raison de force majeure, un entraîneur ne peut assurer l'encadrement du stage, il sera remplacé sans que les familles en soient averties

**STAGIAIRES QUI ARRIVENT EN TRAIN :** *Accueil à la gare de Gap le dimanche à 15h00 et transfert en mini-bus à la patinoire d'Orcières 1850*

*- Service gratuit : contacter l'A.P.H*
*- Navette SNCF (service payant) contacter les cars Giraud*
*Tél : 04 92 55 70 60 - site : www.cars-giraud.com*
*ou www.05voyageurs.com -Tél : 04 92 502 505*

# REGLEMENT

*Les organisateurs des stages se réservent le droit de renvoyer un stagiaire dont la conduite ou les agissements nuiraient à la bonne marche du stage. Une telle mesure ne donnera lieu à aucun remboursement, et les frais de transport de l'accompagnateur seront à la charge du stagiaire renvoyé. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de blessures survenues pendant la durée du stage. Il en est de même pour les vols, pertes, détériorations.*

*La licence du joueur est vivement conseillée, car elle atteste de la bonne santé du joueur, et lui fait bénéficier des garanties de l'assurance fédérale.*
*Au cas où le stagiaire n'aurait pas de licence, il devra obligatoirement souscrire une assurance individuelle.*

*A.P.H. (Association Promotion Hockey) : association loi 1901 affiliée à la F.F.H.G.*
***N° agrément Jeunesse et Sports : 05 93 006 A - Chèques vacances acceptés***

## A 40 KM AU NORD-EST DE GAP, ORCIERES MERLETTE 1850 EST UN VERITABLE CENTRE DE VACANCES SITUE A 1850 M D'ALTITUDE

**" STAGES BASÉS SUR LE CONDITONNEMENT PHYSIQUE ET LE PERFECTIONNEMENT DES HABILETÉS TECHNIQUES "**

Les stages à ORCIERES MERLETTE 1850 ont un double effet positif pour les stagiaires : il a été prouvé que les bienfaits des stages en altitude sont significatifs au dessus de 1800 mètres. Orcières Merlette 1850 est un des rares lieux en France ayant le privilège de remplir cette condition. Les stages placés en début de saison permettent aux stagiaires de conserver tous leurs acquis et d'en bénéficier pendant toute la saison

**LA MONTAGNE, LE SOLEIL, LA BLANCHEUR DES GLACIERS, LA PURETE DE L'AIR SONT AU RENDEZ-VOUS**

Conception : Syllys Design

Ne pas jeter sur la voie publique

Orcières MERLETTE 1850

APH

# L'ECOLE DES PETITS CHAMPIONS

# STAGES D'ETE 2018
## ORCIERES MERLETTE 1850

**Du 8 au 14 juillet**
**Du 15 au 21 juillet**
**Du 5 au 11 août**
**Du 12 au 18 août**
**Du 19 au 25 août**

**ASSOCIATION PROMOTION HOCKEY**
**www.aph-hockey.com**
21 Route de Saint Jean 05000 GAP
Tél. : **04 92 53 94 21** / Portable : **06 83 80 26 77**
E-mail : *contact@aph-hockey.com*

PROMO GLACE

# STAGES A.P.H. 2018

• Les sessions :

- **8 au 14 juillet :** de 7 à 18 ans
- **15 au 21 juillet** : de 7 à 18 ans
- **5 au 11 août** : de 7 à 18 ans
- **12 au 18 août** : de 7 à 18 ans
- **19 au 25 août** : de 7 à 18 ans

• **TOUS LES STAGIAIRES SONT ACCUEILLIS** à la patinoire d'ORCIERES MERLETTE 1850 les dimanches 8 juillet, 15 juillet, 5 août, 12 août et 19 août entre 16h45 et 18h45.

• **LES FAMILLES QUI ONT CHOISI LA FORMULE STAGE AVEC APPARTEMENT** peuvent arriver le samedi ; les clés des appartements seront retirées directement à l'agence.

• **LES APPARTEMENTS** sont situés au cœur de la station

• **LES STAGES DEBUTENT OFFICIELLEMENT** les lundis 9 juillet, 16 juillet, 6 août, 13 août et 20 août à 8h30 à la patinoire d'Orcières Merlette1850 et se terminent les samedis 14 juillet, 21 juillet, 11 août, 18 août et 25 août en fin de matinée après le match de clôture

• Les enfants pensionnaires sont hébergés en centre collectif

• **PROGRAMME SUR GLACE :** 2h45 d'entraînement par jour (1h30 le matin et 1h15 l'après-midi)

• **PROGRAMME HORS GLACE POUR LES PENSIONNAIRES ET DEMI-PENSIONNAIRE :** piscine, conditionnement physique, activités de détente, vidéo.

• **ENCADREMENT SUR GLACE :**
Philippe Rey , Romain Moussier, Jean Michel Bortino, Cyril Arnaud, Laurent Bougro, Benjamin Masse, Vladimir Domin, Benjamin Issertine, Christian Elian, Radek Lukes, Sébastien Muret, Thibaud Saintecroix (spécifique gardiens).

**ANNULATION** : Toute annulation engendre des frais. 1 mois ou plus avant la date limite : 20 € liés au frais de dossiers. Entre 1 jour et 1 mois avant le début du stage : 80 €. Le jour même du stage : 150 €. Ces frais sont liés aux réservations de repas, hébergements, frais de dossier et d'organisation.

# TARIFS

• **Stage hockey** (2h45 par jour) :

✓ 210 € 1 semaine | ✓ 405 € 2 semaines | ✓ 590 € 3 semaine

• **Demi-pension avec stage :**

✓ 350 € 1 semaine | ✓ 680 € 2 semaines | ✓ 990 € 3 semaine

• **Pension complète avec stage :**
( sauf semaine du 5.08 au 11.08)

✓ 525 € 1 semaine | ✓ 1035 € 2 semaines (week-end compris)

**TARIFS : APPARTEMENT + 1 STAGE**
(2h45 de hockey par jour du lundi au vendredi et samedi 1h30 le matin)

| Type d'appartement | Tarif 1 sem | Tarif 2 sem | Tarif 3 sem |
|---|---|---|---|
| Studio 4 pers | 450 € | 795 € | 1130 € |
| 2 pièces 6 pers | 540 € | 911 € | 1300 € |
| 3 pièces 7/8 pers ou 3 pièces 6 pers + garage | 572 € | 978 € | 1395 € |

**TARIFS : APPARTEMENT + 1 STAGE EN DEMI-PENSION**
(2h45 de hockey par jour + activité hors glace et repas de midi du lundi au vendredi et samedi 1h30 le matin)

| Type d'appartement | Tarif 1 sem | Tarif 2 sem | Tarif 3 sem |
|---|---|---|---|
| Studio 4 pers | 590 € | 1070 € | 1530 € |
| 2 pièces 6 pers | 680 € | 1186 € | 1700 € |
| 3 pièces 7/8 pers ou 3 pièces 6 pers + garage | 712 € | 1253 € | 1795 € |

***NB (pour les stages avec appartement) :***
*• Une caution de 300 € par appartement sera demandée par l'agence, le jour de votre arrivée. Elle sera rendue à la fin du séjour si l'appartement est laissé propre et sans détérioration.*
*• Taxe de séjour à régler le jour d'arrivée à l'agence (0,5 € par jour et par personne en 2017).*
*• Draps non compris (possibilité de location à l'agence).*

**Stages en demi-pension et en pension : une remise est accordée aux familles inscrivant plusieurs enfants.**

**TARIFS GROUPE : NOUS CONTACTER**

**MODALITES DE PAIEMENT**

• 150 € à l'inscription (chèque mis en encaissement fin mai)
***Chèque à l'ordre de A.P.H. (association promotion hockey)***
• Le solde à l'arrivée du stage

**INSCRIPTIONS :** Avant le 30 mai 2018. Vous recevrez la confirmation de l'inscription par mail ou courrier.

# ENCADREMENT SUR GLACE

## PHILIPPE REY :
Ex international, titulaire du Diplôme d'Etat. Plusieurs fois Champion de France avec Chamonix où il a été meilleur buteur Français.

## CYRIL ARNAUD :
Entraîneur du club de Briançon.
Titulaire du Diplôme d'Etat.

## ROMAIN MOUSSIER :
Ex international junior, entraîneur du hockey mineur au club de Gap, titulaire du Diplôme d'Etat

## JEAN MICHEL BORTINO :
Entraîneur Fédéral. A entrainé le hockey mineur du club des Rapaces de Gap.
Titulaire du Diplôme d'Etat

## SEBASTIEN MURET :
Spécialiste des gardiens. Ancien gardien des équipes Magnus de Gap et Briançon. Intervenant sur les plans de détection de la Fédération.

## BENJAMIN MASSE :
A entrainé le hockey mineur du club des Rapaces de Gap.
Titulaire du Diplôme d'Etat

## LAURENT BOUGRO :
Entraineur du hockey mineur au club de HC3C (Suisse) . A entrainé les clubs de Gap et Lausanne.
Titulaire du Diplôme d'Etat.

# BULLETIN D'INSCRIPTION STAGE 2018

**A retourner à : Association Promotion Hockey**
21, route de Saint Jean 05000 GAP
Tel 04 92 53 94 21 - Port 06 83 80 26 77
Site : www.aph-hockey.com

NOM du stagiaire .....
PRENOM .....
NE LE .....
ADRESSE .....
.....
.....
CODE POSTAL ..... VILLE .....
Tél dom .....
Port .....
Mail .....
CLUB ..... N° licence .....

POSITION ☐ Gardien ☐ Centre ☐ Défenseur ☐ Ailier

☐ Semaine du 8.07 au 14.07 2018
☐ Semaine du 15.07 au 21.07 2018
☐ Semaine du 5.08 au 11.08 2018
☐ Semaine du 12.08 au 18.08 2018
☐ Semaine du 19.08 au 25.08 2018

**Formule choisie :**

☐ Heures de hockey uniquement
☐ Heures de hockey uniquement + appartement (remplir formulaire de réservation appartement)
☐ Demi- pensionnaire avec stage + appartement (remplir formulaire de réservation appartement)
☐ Demi-pensionnaire avec stage
☐ Pensionnaire avec stage (toutes les semaines sauf du 5.08 au 11.08)

*« J'autorise l'A.P.H à utiliser les photos et vidéos du stage sur lesquelles mon enfant pourrait figurer à des fins d'informations »*
*En cas d'accident ou de blessures survenues au cours du stage, pour manquement au règlement, les organisateurs ne pourront être tenus pour responsables.*

*« En cas d'accident, j'autorise les responsables à faire appel aux secours d'urgence, ou à faire transporter mon enfant dans le centre hospitalier le plus proche. En cas d'urgence, je donne expressément l'autorisation d'opérer ».*

Date Signature